

FICHE TECHNIQUE HUILE TERRASSES

PROPRIETES

L'huile terrasses est une finition d'huiles et de résine de haute qualité à base de matières premières naturelles pour les terrasses extérieures en bois comme mélèze, douglas, acacia, robinier, chêne, bankirai etc.. Les huiles végétales de haute qualité imprègnent les bois neufs non traités ou ravivent les bois anciens déjà huilés. Application simple et rapide, pénètre bien dans le bois et le protège de l'humidité. Sur les lames de terrasses neuves nous recommandons un traitement sur les 2 faces avant la pose. Elle est également adaptée pour les bois traités thermiquement.

COMPOSITION

Hydrocarbures hautement raffinés sans aromatiques, huile de lin, cuisson d'huile de lin et d'huile de bois, cuisson d'huile de ricin et de résine de colophane, standolie d'huile de bois, argile, microcire, montmorillonte, siccatif polymère de cobalt, dioxyde de titane, agent liant et antimoussant, antioxydant, siccateurs de zirconium. Contient du 3-IOD-2-PROPINYLBUTYL CARBAMAT, 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ON et du Terbutryn en tant que conservateur de film (risque d'allergies).

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Eliminer les anciens vernis. Si le bois est grisaille, utiliser le DEGRISEUR 2089. Eliminer les résidus de bois ou de vernis avec une brosse métallique. Laisser reposer les bois imprégnés sous pression pendant 2 mois et enlever les cristallisations éventuelles. Nettoyer et raviver les bois bruts ou huilés fortement défraîchis avec le NETTOYANT EXTERIEUR 2019 et le DEGRISEUR 2089.

2- Application

Bien remuer avant utilisation. Appliquer deux couches à la brosse sur les bois bruts, une couche sur les bois déjà huilés. Appliquer aussi finement que possible, sinon il risque d'y avoir un blanchiment des surfaces. Les arrêtes, angles et traits de scie doivent être imprégnés de manière suffisante, afin d'empêcher la pénétration d'humidité dans le bois. Eviter la formation de flaques.

Important : Effectuer un essai préalable. Ne pas appliquer par des températures inférieures à 12°C. Mélanger les pots de n° de charges différents ! Ne pas appliquer sur des supports directement exposés en plein soleil. Pour la mise en œuvre en intérieur, veiller à bien ventiler et aérer les locaux !

3- Entretien

Selon le degré de dégradation, appliquer une couche d'entretien tous les ans. Nettoyer avec précaution au nettoyeur haute pression ou avec une brosse de ponts. Les salissures, mousses, algues etc.. seront éliminées avec le NETTOYANT EXTERIEUR 2019. Les grisaillements seront traités avec le DEGRISEUR 2089. Pour finir appliquer une couche d'huile de manière fine et régulière.

4-Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT.

SECHAGE

L'huile est sèche et recouvrable après 6 à 8 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Une température trop basse, une hygrométrie trop importante ainsi que des essences de bois à tanins ou bois exotiques peuvent engendrer des perturbations des temps de séchage.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

Environ 50 à 70 ml/m², 14 à 20 m²/litre. La consommation peut varier selon l'absorption et le degré de finition du bois. Attention ! Les bois traités thermiquement peuvent être très absorbants, la consommation indiquée peut s'avérer plus importante.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

CONSIGNES DE DANGER

Contient : Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle ; 2-octyl-2H-isothiazole-3-on. Peut produire une réaction allergique. Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement.

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Consulter les indications de danger sur l'étiquette avant utilisation. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. En cas d'irritation de la peau consulter l'avis d'un médecin et lui montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Pendant l'application, utiliser une protection adaptée pour protéger la peau. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet porter un masque de protection respiratoire (filtres combinés A2/P2). Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Protéger les surfaces environnantes ne devant pas être traitées. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Ce produit est classé selon les directives européennes 528/2012, non biocide.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11*

Règlementation Union Européenne C.O.V.
Valeurs limites Cat. A/i : 500 g/l 2010
Contient 220 g/l maxi

GISCODE : BSL 10